URSSAF

DEMANDE DE REPORT PARTIEL
DE COTISATIONS PATRONALES DE SÉCURITÉ SOCIALE

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE CROISSANCE

Si votre entreprise bénéficie de la réduction d'impôt sur les sociétés en faveur des petites et moyennes entreprises de croissance (article 220 deciès du code général des impôts), vous pouvez solliciter le report partiel des cotisations patronales de Sécurité sociale.

Pour cela, nous vous invitons à compléter ce document et à le transmettre à votre Urssaf.

Si vous êtes en possession du justificatif fiscal de la réduction d'impôt, nous vous remercions de le joindre à votre demande ou de nous le fournir dès sa réception.

L'Urssaf est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dénomination _____

Adresse _____

_____

N° de compte |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Téléphone |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| E-mail _____

Je demande le report partiel des cotisations patronales de Sécurité sociale.

☐ Je déclare que l'entreprise bénéficie de la réduction d'impôt sur les sociétés en application de l'article 220 deciès du code général des impôts pour l'exercice fiscal allant du :
|_|_|/|_|_|/|_|_|_|_| au |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

☐ Je souhaite reporter partiellement les cotisations patronales dues sur la période de douze mois allant du :
|_|_|/|_|_|/|_|_|_|_| au |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

☐ Le montant des cotisations patronales reportées sera régularisé sur la période suivante de douze mois allant du :
|_|_|/|_|_|/|_|_|_|_| au |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

CADRE LÉGAL

Article R 243-6-2 du code de la Sécurité sociale.

La loi du 6/01/78 modifiée, relative à l'informatique et aux libertés, s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les dossiers vous concernant auprès de notre organisme.

Fait à
le : / /

Signature du représentant légal